



Ecrit par Echo du Mardi le 5 mai 2020

# Chorégies d'Orange : tout savoir sur les reports, les annulations, les remboursements des spectacles et concerts

Le 14 avril dernier, le lendemain de l'annonce faite par le Président de la République au sujet des festivals d'été et des événements avec un public nombreux, qui devaient se dérouler avant la mi-juillet, les Chorégies d'Orange annonçaient l'annulation de l'intégralité de leur édition 2020.

## Les annulations

Depuis ce jour, l'équipe des Chorégies d'Orange travaille au report des spectacles programmés de 2020 en 2021 dont trois manifestations sont annulées : le concert Chung / Vengerov qui aurait dû avoir lieu le 9 juillet 2020, le concert des révélations classiques de l'Adami du 15 juillet 2020 et La Forza del destino de Verdi préalablement programmé le 1<sup>er</sup> août 2020.

## En détail

Nemanja radulović et double sens préalablement programmé lundi 22 juin est reporté le vendredi 2 juillet 2021. Samson et Dalila de Camille Saint-Saëns de vendredi 10 juillet 2020 est reporté à samedi 10 juillet 2021 (ou au lendemain en cas de mauvais temps). Ballet for life / queen + bÉjart duBÉjart ballet Lausanne qui aurait dû avoir lieu jeudi 16 juillet 2020 se produira jeudi 22 juillet 2021 (ou au lendemain en cas de mauvais temps). Cecilia Bartoli et les musiciens du prince - Monaco qui aurait dû être donné vendredi 24 juillet 2020 est programmé vendredi 16 juillet 2021 (ou au lendemain en cas de mauvais temps).

## Les distributions

Les distributions pourraient ne pas être toutes identiques à celles de 2020. Le site

internet des Chorégies d'Orange sera régulièrement mis à jour. L'éventuel report en 2020 de la traditionnelle et incontournable soirée Musiques en fête, en direct des Chorégies d'Orange, qui devait célébrer sa 10ème édition au mois de juin mais dont la date n'était pas encore connue, sera annoncé par le groupe France Télévisions, organisateur de l'événement.

## Les modalités de remboursement, de report ou de don

Informées de tous ces éléments, les personnes qui avaient acheté un ou plusieurs billets pour un ou des spectacles de 2020 pourront demander un remboursement, un report, ou encore faire un don en signe de soutien aux Chorégies d'Orange, tout ceci avant le 30 septembre 2020.



Ecrit par Echo du Mardi le 5 mai 2020

## Modalités pratiques

Un formulaire sera envoyé dans les prochains jours aux spectateurs concernés ; ils pourront aussi le retrouver sur la page d'accueil du site internet des Chorégies d'Orange [www.choregies.fr](http://www.choregies.fr). Ce formulaire pourra être rempli directement en ligne, ou téléchargé puis envoyé par mail à [billetterie@choregies.com](mailto:billetterie@choregies.com), ou imprimé puis envoyé par courrier postal à **SPL Chorégies d'Orange | BP 10205, 84107 Orange Cedex**.

## Si pas d'accès à Internet

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, la billetterie des Chorégies d'Orange est joignable par téléphone au 04 90 34 24 24, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, jusqu'à la fin du mois de juillet. Le guichet physique est fermé jusqu'à l'ouverture de la billetterie 2021.

L'achat des billets pour les spectacles de 2021 commencera lors de l'ouverture de la billetterie pour cette saison 2021 ; la date sera communiquée ultérieurement, comme chaque année.